Green Friday® 2023 : faites le bilan de vos actions éco-responsables en pharmacie

Deux temps forts ce mois-ci : **Green Friday® 2023** (anti-Black Friday) vendredi 24 novembre, en parallèle de la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets** (SERD) du 18 au 26 novembre. Comment devenir acteur du changement en tant que pharmacien ? La solution : ce bilan recense **26 écogestes à déployer** en officine. Arrêtez-nous quelques instants pour faire le point sur les actions déjà réalisées en faveur du développement durable, et vous projeter sur vos objectifs 2024. N'hésitez pas à vous en inspirer !

L'heure du premier bilan a sonné en pharmacie ! Quel est votre score de réduction d'impact ? Bon ou mauvais, il n'est pas question de vous culpabiliser. Cette évaluation est un repère. Notre objectif : vous aider à définir les priorités en terme d'action impactante pour s'améliorer en 2024. Cochez les cases correspondantes à vos actions et découvrez votre score. A vous de jouer !

1. Le bilan de vos actions pour réduire votre consommation énergétique

On ne lâche rien ! Le premier domaine **Green Friday® 2023** cible la réduction de la consommation électrique en pharmacie : c'est à la fois un moyen de réduire vos coûts opérationnels, de minimiser votre empreinte carbone et de contribuer à la durabilité.

☐ Adopter un éclairage plus économe en énergie (ampoule LED) et utiliser au maximum la lumière naturelle (comptoirs et

zones de travail près des fenêtres) ;

☐ Éteindre les lumières en dehors des horaires d'ouverture et de garde (croix, écrans digitaux, vitrines, etc.) ;

☐ Éteindre les équipements (imprimante, ordinateur, etc.) plutôt que les laisser en veille et limiter les impressions papiers ;

☐ Optimiser le réglage des systèmes de chauffage/ventilation/climatisation ;

☐ Suivre et mesurer votre consommation d'énergie pour évaluer vos progrès.

☐ Choisir des matériaux naturels garantissant une empreinte écologique faible concernant l'agencement du point de vente

☐ Prévoir la création d'espaces verts, par exemple un mur végétal à l'intérieur ou à l'extérieur de la pharmacie.

2. Les actions clés pour lutter contre le gaspillage des produits

et médicaments

Le changement passera par vous ! Le second domaine spécial **Green Friday® 2023** concerne les initiatives anti-gaspillages à mettre en place pour limiter la surconsommation et encourager vos patients à adopter des comportements durables.

☐ Délivrer les **justes quantités** de médicaments pour éviter le gaspillage ;

☐ Encourager les clients à **acheter en vrac** ou en petites quantités ;

☐ Sensibiliser les patients en s'assurant qu'ils ne stockent pas inutilement ;

☐ Informer vos patients sur l'impact environnemental des médicaments ;

☐ S'impliquer dans la **collecte des médicaments** non utilisés (MNU) : Cyclamed ;

3. Les initiatives en matière de recyclage et de réduction des

déchets

Troisième volet du développement durable, les pharmacies mettent en place diverses initiatives pour réduire leur impact environnemental[2] . L'idéal pour relever le défi **Green Friday 2023** étant d'impliquer toute l'équipe officinale et les patients. Aussitôt dit aussitôt fait !

☐ Minimiser l'utilisation de **plastique à usage unique** en pharmacie ;

☐ Réduire les **déchets d'emballage** et les sacs distribués aux patient ;

☐ Instaurer **le tri sélectif pour le recyclage** (cartons, flacons, métal, boîtes, tubes, piles, etc.) ;

☐ Proposer des actions de récupération des **radiographies usagées** ;

☐ S'impliquer dans la gestion des déchets liés aux soins à risques infectieux ;

☐ Participation à des initiatives écologiques comme le **Green Friday® ou la SERD** ;

☐ Utiliser des produits d'entretien à faible impact environnemental.

4. La mise en place d’une politique d’achat responsable en officine

Quatrième et dernier volet de cette démarche, l’élaboration d’une politique d’achat éco-responsable en officine[3] . Elle présente de nombreux avantages, tant sur le plan économique (réduction des coûts) qu’environnemental et social.

☐ Adopter **l’Eco-score en pharmacie**, indicateur d’impact environnemental , dans un objectif d’amélioration de la qualité des produits ;

☐ Préférer **le choix de produits** dont la composition et l’origine des matières est connues et exempte de substances nocives ;

☐ Promouvoir **les produits « green »** et fabriqués en France, quitte à mettre en avant les formules validées par Yuka ;

☐ Déréférencer des produits intégrant des **substances controversées** (cosmétiques, produits d’hygiène, voire certains médicaments) ;

☐ Privilégier des fournisseurs choisissant des **emballages mono matériaux recyclables**, les fournisseurs locaux et les circuits courts ;

☐ Privilégier les **transports peu émetteur de CO2**, par exemple avec la mise à disposition d’un parking à vélos ;

☐ Limiter l’usage des transports pour les livraisons en groupant au maximum les **commandes de produits**.

Mon green score :
0%

Notre bilan s’appuie d’une part sur les critères établis par l’Assurance Maladie dans le cadre du « **Programme de**

développement durable 2023 » à destination des pharmacies[1] ; d'autre part sur les premiers retours d'expérience de pharmaciens. L'ensemble permet de dégager plusieurs domaines d'actions à impact positif pour l'environnement.

Lire aussi :

Pharmacie éco-responsable : le changement passera par vous !

Top 5 des produits les mieux notés à l'Eco-score® en pharmacie

Transition écologique : 6 clés pour une pharmacie plus verte

Sources :

[1] Assurance Maladie – Programme de développement durable

[2] Le Quotidien du pharmacien.fr – 29/04/2019 : Comment devenir une pharmacie éco-responsable ?

[3] Les Echos Etudes – 25/01/2022 : Quelles opportunités pour la pharmacie d'officine ?